



plan d'intéressement caduque

Par **thierry124**, le **04/03/2013** à **18:59**

Bonjour,

Il y a quelques jours le PDG de mon entreprise nous a annoncé que le plan d'intéressement signé il y a 3 ans et qui devait se déclencher cette année était caduque car une feuille d'émargement a été perdue.

Étant donné que cette faute incombe à la société est il possible que l'ensemble des salariés ne touche effectivement aucun intéressement?

Cordialement,

Thierry

Par **P.M.**, le **04/03/2013** à **20:51**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel pour éclaircir cela...

Par **thierry124**, le **04/03/2013** à **20:57**

La question a déjà été posée mais les membre étant jeune, la résignation est de mise. Ne voulant pas créer un mauvais climat pour rien je me permet de poser cette question ici.